

MOBILITÉ

«Infrabel souhaite-t-elle la mort de la ligne 165?»

Home > Régions > Luxembourg > Arlon - 30/06/2018 à 06:00 - Jean-Jacques GUIOT - L'Avenir

Les travaux sur la ligne 165 encore prolongés. Les Amis du rail montent aux barricades et critiquent la gestion d'Infrabel. Pas piqué des vers!

Remontés, les Amis du rail. Avec un communiqué qui en témoigne. *«Infrabel souhaite-t-elle la mort de la ligne 165?»* On parle de celle qui fait Rodange-Virton. Il est vrai que les navetteurs n'en peuvent plus suite à des travaux qui s'éternisent.

«Nous avons écrit en désespoir de cause au ministre François Bellot, les travaux ne se termineront pas comme prévu le 6 juillet, mais "peut-être" le 10 août... Il y a eu des travaux entre le 16 avril et le 11 mai, puis des travaux ont repris depuis le 22 mai et étaient prévus d'être terminés le 18 juin. La question que nous nous posons est de savoir si Infrabel souhaite la mort de la ligne 165. Virton a déjà perdu 75% de ses voyageurs...»

Oubli?

Les Amis du rail n'en restent pas là. *«Il faut savoir qu'une partie du trafic est totalement interrompu le matin, le soir et la nuit alors que précédemment, Infrabel avait un formulaire S460 validé par le SSICF (organisme de la sécurité ferroviaire) pour faire circuler sur le tronçon à double voie, un train sur l'une des deux voies qui n'était pas en travaux. Cette validation était valable un an. Malheureusement, nous avons appris qu'un employé Infrabel aurait oublié de renouveler ce formulaire et donc le SSICF n'a plus donné son autorisation de circulation au niveau des travaux.»*

Les Amis du rail enfonce: *«Après que notre association ait parlé avec Infrabel, la société aurait réintroduit une demande pour la validation d'un nouveau formulaire S460 dont le SSICF était prêt à donner son accord. Mais au final Infrabel se serait rétractée et l'on se retrouve dans la situation où le trafic est interrompu le matin, le soir et la nuit.»*

Pour le groupement, il y aurait des conséquences sur le trafic marchandises: *«Lineas ne peut plus circuler et doit annuler une partie de ses trains. Elle aurait même obtenu une astreinte judiciaire de 100 000 euros par jour à l'encontre d'Infrabel, tant qu'elle ne pourra pas faire circuler ses trains.»* Une information absolument contestée par le porte-parole d'Infrabel (voir ci-dessous).

Le texte se termine: *«Nous pensons que le groupe SNCB, dans ce cas-ci Infrabel, n'a pas les moyens de se permettre ce type de dépenses et nous pensons que ces montants pourraient être utilisés à meilleur escient.»*

Infrabel n'est pas d'accord

Home > Régions > Luxembourg > Arlon - 30/06/2018 à 06:00 - JJG - L'Avenir

Frédéric Sacré, le porte-parole d'Infrabel qualifie «d'allégations simplistes» les propos des «Amis du rail». Il estime que sa société «a communiqué en toute transparence sur les importants problèmes rencontrés».

«L'origine n'est pas aussi simpliste que l'oubli de renouvellement d'un document.»

Le porte-parole explique qu'Infrabel a été contrainte d'interrompre le trafic sur certaines lignes en raison de nouvelles exigences en matière de sécurité.

«Depuis le 22 mai, Infrabel doit se conformer à de nouvelles dispositions imposées par le SSICF (autorité belge de sécurité ferroviaire). Il n'est désormais plus autorisé de travailler avec du matériel de chantier lourd à proximité d'une voie en service. Pour mener à bien les travaux d'entretien ou de modernisation de l'infrastructure, Infrabel n'a, dès lors, d'autres choix que d'interrompre totalement le trafic sur certaines lignes. Tous les 5 ans, Infrabel est dans l'obligation légale de solliciter auprès du SSICF son agrément de sécurité. Le 18 mai, Infrabel a été informée officiellement de la décision du SSICF d'accorder cet agrément de sécurité valable du 22 mai 2018 au 21 mai 2023 assorti de restrictions pénalisantes. Infrabel se conforme à la décision du SSICF et adaptera ses procédures dans l'organisation future de ses chantiers. Cela étant, cette obligation, décrétée sans période transitoire, va impacter fortement les travaux.»

M. Sacré s'inscrit en faux contre les informations des Amis du rail: *«Oui, Linéas a entrepris une action en justice contre Infrabel pour faire circuler ses trains mais aucune astreinte n'a été prononcée, des astreintes ont été demandées dans un premier temps par Linéas, mais tout cela a été mis en stand-by, en attendant une décision en justice sur le fond.»*

Il ajoute: *«Nous sommes actuellement occupés à trouver une solution et le dialogue n'est absolument pas rompu avec le SSICF. Dans ce dossier, Infrabel déploie un maximum d'énergie afin de défendre les intérêts des usagers, de son personnel et du chemin de fer dans sa globalité.»*